RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01502
Numéro SIREN : 423 624 253
Nom ou dénomination : FIDEREX

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2017 sous le numéro de dépôt 22962

Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux : dépôt N°22962 en date du 25/10/2017

EXEMPLAIRE GREFFE

ETATS FINANCIERS

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

2017

SARL FIDEREX

CS90041 PARC SEXTANT BAT B
6-8 AVENUE DES SATELLITES
33187 LE HAILLAN CEDEX

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

Le 25 OCT. 2017

sous le N° 22962

COMPTES APPROUVES PAR L'AGO
DU 24 octobre 2017

Crowe Horwath.

Fiderex
Membre indépendant de Crowe Horwath International

PARC SEXTANT - BAT B - CS90041
6-8 AVENUE DES SATELLITES
33187 LE HAILLAN CEDEX

Tél. 05.57.92.54.99 | Fax. 05.57.92.54.98
E mail. contact@fiderex.com

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS

Bilan 2

Compte de résultat 4

Annexe

Règles et méthodes comptables *5*

Notes sur le bilan *7*

Notes sur le compte de résultat *12*

Autres informations *13*

2. DETAIL DES COMPTES

Bilan détaillé 15

Compte de résultat détaillé 19

3. DOCUMENTS D'ANALYSE

Dossier de Gestion 24

Liste des acquisitions 27

Inventaire des immobilisations 28

Liste des clients douteux 30

Emprunt 31

TEC-PCA 32

Charges constatées d'avance 38

Factures non parvenues 39

Intéressement 40

Résultat fiscal 41

Participation 43

Impôt sur les sociétés 45

4. LIASSE FISCALE

ETATS FINANCIERS 2017

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/2017	Net au 30/06/2016
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 857	8 857		
Fonds commercial	411 115		411 115	411 115
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	77 737	50 765	26 972	34 367
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	19 800		19 800	19 800
Autres titres immobilisés				
Prêts	340		340	
Autres immobilisations financières	14 683		14 683	14 683
ACTIF IMMOBILISE	**532 532**	**59 622**	**472 910**	**479 964**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	23 918		23 918	28 416
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	447 605	21 168	426 437	408 785
Fournisseurs débiteurs	162		162	189
Personnel	964		964	32
Etat, Impôts sur les bénéfices	23 138		23 138	16 196
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 160		13 160	11 193
Autres créances	16 060		16 060	5 730
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	101 138		101 138	45 869
Charges constatées d'avance	239		239	329
ACTIF CIRCULANT	**626 383**	**21 168**	**605 215**	**516 738**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 158 915	80 790	1 078 125	996 703

Bilan

	[illegible]	[illegible]
PASSIF		
Capital social ou individuel	142 500	142 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	14 250	14 250
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	106 042	105 685
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**81 452**	**60 357**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**344 245**	**322 792**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 088	7 339
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	78 074	68 631
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 332	75 056
Dettes fiscales et sociales	291 716	259 115
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 456	6 241
Produits constatés d'avance	278 215	257 529
DETTES	**733 881**	**673 910**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 078 125	996 703

Compte de résultat

	[illegible]	[illegible]
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 316 579	1 212 581
Chiffre d'affaires net	**1 316 579**	**1 212 581**
Dont à l'exportation	**123 448**	**101 348**
Production stockée	-4 498	5 612
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	856	
Autres produits	75 302	64 453
Total	**1 388 238**	**1 282 646**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.	5 340	2 130
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	412 971	411 206
Impôts, taxes et vers. assim.	29 512	22 873
Salaires et Traitements	543 585	488 123
Charges sociales	254 499	225 304
Amortissements et provisions	15 877	17 111
Autres charges	13 876	14 012
Total	**1 275 660**	**1 180 759**
RESULTAT D'EXPLOITATION	112 578	101 887
Opérations en commun	**-9 443**	**-15 024**
Produits financiers	**13 000**	
Charges financières	**474**	**267**
RESULTAT FINANCIER	12 526	-267
RESULTAT COURANT	115 661	86 596
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	**2 994**	**479**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 994	-479
Participation des salariés aux résultats	9 152	8 131
Impôts sur les bénéfices	22 063	17 629
BENEFICE OU PERTE	81 452	60 357

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL FIDEREX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 1 078 125 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 81 452 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/09/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Compte tenu de la méthode de valorisation des travaux en cours en prix de vente, et afin de ne pas alourdir le total du bilan, les travaux en cours et les produits constatés ont été compensés client par client.

La valeur nette, après compensation, figure soit en produits constatés d'avance soit en travaux en cours.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 548 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	411 115			411 115
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 857			8 857
Immobilisations incorporelles	**419 972**			**419 972**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 850	1 390		28 240
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	64 846	3 350	18 700	49 497
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**91 696**	**4 740**	**18 700**	**77 737**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	19 800			19 800
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 683	340		15 023
Immobilisations financières	**34 483**	**340**		**34 823**
ACTIF IMMOBILISE	546 151	5 080	18 700	532 532

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 740	340	5 080
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**4 740**	**340**	**5 080**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		18 700		18 700
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**18 700**		**18 700**

Amortissements des immobilisations

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 857			8 857
Immobilisations incorporelles	**8 857**			**8 857**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 291	2 695		12 985
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 039	9 440	18 700	37 779
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**57 330**	**12 134**	**18 700**	**50 765**
ACTIF IMMOBILISE	66 187	12 134	18 700	59 622

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 516 351 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	[redacted]	[redacted]	[redacted]
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	340	340	
Autres	14 683		14 683
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	447 605	447 605	
Autres	53 484	53 484	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	239	239	
Total	**516 351**	**501 668**	**14 683**
Prêts accordés en cours d'exercice	700		
Prêts récupérés en cours d'exercice	360		

Produits à recevoir

	[redacted]
Indemn journaliere ss	964
Total	**964**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 142 500,00 euros décomposé en 9 500 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 733 881 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	26	26		
- à plus de 1 an à l'origine	1 062	1 062		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 332	82 332		
Dettes fiscales et sociales	291 716	291 716		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	80 530	80 530		
Produits constatés d'avance	278 215	278 215		
Total	733 881	733 881		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 277			
(**) Dont envers les associés	78 074			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	[illegible]
Fournisseurs fact non par	39 316
Dettes prov conges payes	50 800
Dettes Prov RTT	7 000
Provision pour primes	17 921
Provision interes et part	45 944
Chg soc sur conges a paye	20 320
Organismes soc chg a paye	9 084
C.e.t.	1 600
Total	**191 985**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charges constatees d avan	239		
Total	**239**		

Produits constatés d'avance

	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Produits constates d avan	278 215		
Total	**278 215**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 307 267	2 232	1 309 499
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	7 080		7 080
TOTAL	1 314 347	2 232	1 316 579

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ETATS FINANCIERS 2017

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

DETAIL DES COMPTES

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements dépréciations	Net au 30/06/17	Net au 30/06/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - Concessions brevets licen	8 857,19		8 857,19	8 857,19
28050000 - Amort concessions brevets		8 857,19	-8 857,19	-8 857,19
	8 857,19	8 857,19		
Fonds commercial				
20700000 - Fonds commercial	411 114,88		411 114,88	411 114,88
	411 114,88		411 114,88	411 114,88
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - Aai divers	28 240,00		28 240,00	26 850,00
21830000 - Mat bureau et informatiqu	37 171,50		37 171,50	52 520,87
21840000 - Mobilier	12 325,25		12 325,25	12 325,25
28181000 - Amort. aménagements divers		12 985,23	-12 985,23	-10 290,58
28183000 - Amort mat bureau et infor		27 505,78	-27 505,78	-38 706,12
28184000 - Amortissements mobilier		10 273,50	-10 273,50	-8 332,85
	77 736,75	50 764,51	26 972,24	34 366,57
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26180000 - Parts sociales sci des satellite	300,00		300,00	300,00
26190000 - Titres participation paie conse	19 500,00		19 500,00	19 500,00
	19 800,00		19 800,00	19 800,00
Prêts				
27430100 - Pret personnel	340,00		340,00	
	340,00		340,00	
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôts et cautionnements	14 683,00		14 683,00	14 683,00
	14 683,00		14 683,00	14 683,00
ACTIF IMMOBILISE	**532 531,82**	**59 621,70**	**472 910,12**	**479 964,45**
Stocks				
En cours de production de services				
34500000 - Prest de services en cour	23 918,00		23 918,00	28 416,00
	23 918,00		23 918,00	28 416,00
Avances et acomptes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - Clients	420 349,19		420 349,19	398 386,19
41110000 - Debours centralisateur	1 898,42		1 898,42	2 109,96
41610000 - Clients douteux 19.6 %	12 598,90		12 598,90	26 308,12
41612000 - Clients douteux 20 %	12 758,65		12 758,65	13 202,37
41810000 - Clients fae				1 777,44
49110000 - Prov deprec cptes clients		21 167,95	-21 167,95	-32 999,33
	447 605,16	21 167,95	426 437,21	408 784,75
Fournisseurs débiteurs				
40100001 - Fournisseurs	162,05		162,05	188,75
	162,05		162,05	188,75
Personnel				
42500000 - Personnel - avances et acom				32,18
43870000 - Indemn journaliere ss	963,93		963,93	
	963,93		963,93	32,18

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au [illegible]	Net au [illegible]
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - Impots sur les benefices	23 138,00		23 138,00	16 196,00
	23 138,00		23 138,00	16 196,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - Tva déductible s/aut.biens et	6 606,98		6 606,98	8 993,84
44586000 - Tva sur f.n.p	6 552,62		6 552,62	2 198,85
	13 159,60		13 159,60	11 192,69
Autres créances				
44713000 - Formation continue				1 228,16
45520000 - Paie conseil et solutions	13 000,00		13 000,00	693,75
46711000 - Tickets resto	3 060,00		3 060,00	3 808,00
	16 060,00		16 060,00	5 729,91
Disponibilités et divers				
Disponibilités				
51201000 - Sbcic	973,40		973,40	4 831,14
51202000 - Societe generale				6,46
51204000 - Banque courtois	93,29		93,29	22,33
51205000 - Bnp	1 252,46		1 252,46	1 100,46
51230000 - Bnp cabinet	98 675,36		98 675,36	39 522,16
53000000 - Caisse	143,05		143,05	386,40
	101 137,56		101 137,56	45 868,95
Charges constatées d'avance				
48670000 - Charges constatees d'avan	239,00		239,00	329,00
	239,00		239,00	329,00
ACTIF CIRCULANT	**626 383,30**	**21 167,95**	**605 215,35**	**516 738,23**
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 158 915,12	80 789,65	1 078 125,47	996 702,68

Bilan détaillé

	[illegible]	[illegible]
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10100000 - Capital individu ou socia	142 500,00	142 500,00
	142 500,00	142 500,00
Réserve légale		
10610000 - Reserve legale	14 250,00	14 250,00
	14 250,00	14 250,00
Autres réserves		
10680000 - Autres reserves	106 042,19	105 685,27
	106 042,19	105 685,27
Résultat de l'exercice	**81 452,39**	**60 356,92**
CAPITAUX PROPRES	**344 244,58**	**322 792,19**
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		
16430000 - Emprunt sbcic le haillan	1 061,59	7 338,77
	1 061,59	*7 338,77*
Découverts et concours bancaires		
51202000 - Societe generale	26,14	
	26,14	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 087,73	7 338,77
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45510000 - Sci des satellites	78 073,70	68 630,70
	78 073,70	68 630,70
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100001 - Fournisseurs	43 016,20	61 862,45
40810000 - Fournisseurs fact non par	39 315,78	13 193,09
	82 331,98	75 055,54
Personnel		
42110000 - Personnel - rémunérations dues		189,28
42509000 - Frais avances cma	1 242,80	237,90
42511600 - Frais avances naf	39,20	
42525000 - Avances frais ige	75,00	
42541000 - Avance frais jco	18,00	
42820000 - Dettes prov conges payes	50 800,00	48 000,00
42830000 - Dettes Prov RTT	7 000,00	
42860000 - Provision pour primes	17 921,00	16 304,00
42861000 - Provision interes et part	45 944,45	42 806,45
	123 040,45	*107 537,63*
Organismes sociaux		
43100000 - Securite sociale	25 148,85	20 638,40
43721000 - Ag2r retraite	5 096,46	4 383,24
43723000 - Prevoyance cadre	1 124,66	1 134,99
43724000 - Mutuelle	1 417,00	1 255,02
43725000 - Ag2r prévoyance nc	910,52	758,98
43810000 - Ch soc sur primes	7 527,00	6 847,00
43820000 - Chg soc sur conges a paye	20 320,00	19 200,00
43830000 - Charges sociales sur RTT	2 800,00	
43860000 - Organismes soc chg a paye	9 083,62	8 455,29
	73 428,11	*62 672,92*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44551000 - Tva a decaisser	14 522,00	13 122,00
44571000 - Tva collectée 19,6 %	2 075,52	4 321,64

Bilan détaillé

	Net au [illegible]	Net au [illegible]
44572000 - TVA collectée 20 %	71 799,51	67 726,02
44587000 - Tva sur fae		296,24
	88 397,03	*85 465,90*
Autres dettes fiscales et sociales		
44712000 - Taxe d'apprentissage	1 796,98	1 639,03
44713000 - Formation continue	3 453,73	
44863000 - C.e.t.	1 600,00	1 800,00
	6 850,71	*3 439,03*
Dettes fiscales et sociales	291 716,30	259 115,48
Autres dettes		
41100000 - Clients	1 960,88	5 247,20
41110000 - Debours centralisateur	255,30	
46713000 - Divers compte de tiers	240,00	514,80
46860000 - Charges a payer		479,00
	2 456,18	6 241,00
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits constates d'avan	278 215,00	257 529,00
	278 215,00	257 529,00
DETTES	**733 880,89**	**673 910,49**
TOTAL PASSIF	1 078 125,47	996 702,68

Compte de résultat détaillé

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Produits d'exploitation				
Production vendue (services)				
70610000 - Honoraires comptables	1 135 333,01	1 031 145,78	104 187,23	10,10
70619000 - Honoraires comptables exoné	2 232,00	2 868,00	-636,00	-22,18
70670000 - Honoraires juridiques	91 651,30	85 006,00	6 645,30	7,82
70691000 - Honoraires exceptionnels co	82 739,83	61 140,03	21 599,80	35,33
70693000 - Honoraires exceptionnels juri	38 476,00	37 339,97	1 136,03	3,04
70699000 - Pca	-20 686,00	-5 257,00	-15 429,00	293,49
70800000 - Produits des activités annexe	6 900,00	16 900,00	-10 000,00	-59,17
70851300 - Autre debours	28,40	212,21	-183,81	-86,62
70860000 - Debours Irar	151,32	469,92	-318,60	-67,80
70960000 - Sous traitance cda-sagex	-20 247,16	-17 243,75	-3 003,41	17,42
	1 316 578,70	1 212 581,16	103 997,54	8,58
Chiffre d'affaires net	**1 316 578,70**	**1 212 581,16**	**103 997,54**	**8,58**
Dont à l'exportation	**123 447,83**	**101 348,00**	**22 099,83**	**21,81**
Production stockée				
71340000 - Var. en cours prod.servic	-4 498,00	5 612,00	-10 110,00	-180,15
	-4 498,00	5 612,00	-10 110,00	-180,15
Subventions d'exploitation				
74000000 - Subventions d'exploitation	855,55		855,55	
	855,55		855,55	
Autres produits				
75100077 - Redevance pcs	33 990,00	30 000,00	3 990,00	13,30
75410000 - Autres produits-ristourne	788,60	537,76	250,84	46,65
75800000 - Produits divers gestion coura	65,08	210,03	-144,95	-69,01
78174000 - Reprise clts douteux	15 574,34	11 146,68	4 427,66	39,72
79110000 - Transf ch : agefos pme	6 569,50	3 871,60	2 697,90	69,68
79116000 - Transf charges s/salaires	3 443,83	2 987,83	456,00	15,26
79116077 - Transfert chges sal admin pcs	14 361,54	13 567,18	794,36	5,86
79130000 - Transf ch : formation	84,33	188,76	-104,43	-55,32
79135000 - Transf ch : documentation	360,18	347,56	12,62	3,63
79150000 - Transf ch : seminaire	4,34	1 481,20	-1 476,86	-99,71
79170000 - Trans ch : abt adi	60,00	114,00	-54,00	-47,37
	75 301,74	64 452,60	10 849,14	16,83
Total	**1 388 237,99**	**1 282 645,76**	**105 592,23**	**8,23**
Charges d'exploitation				
Achats de m.p & aut.approv.				
60225350 - Ach cons reprographie pap	5 339,85	1 967,62	3 372,23	171,39
60225555 - Ach cons informatique enc		162,48	-162,48	-100,00
	5 339,85	2 130,10	3 209,75	150,69
Autres achats & charges externes				
60630055 - Ach petit equipement info	5 411,16	1 687,04	3 724,12	220,75
60630060 - Ach petit equipement loca	1 121,95	2 319,15	-1 197,20	-51,62
60641065 - Fournitures bureau	3 725,09	4 719,52	-994,43	-21,07
61110000 - Redevance cda s/ erp	3 052,80	-378,16	3 430,96	-907,28
61110055 - Redevance jedeclare.com	3 125,75	3 921,22	-795,47	-20,29
61112000 - Redevance cda standard tele	1 564,40	1 462,71	101,69	6,95
61112055 - Maintenance logiciel	17 247,42	11 771,70	5 475,72	46,52

Compte de résultat détaillé

	[illegible] 12 mois	[illegible] 12 mois	[illegible]	[illegible]
61112100 - Redevance serveur		525,80	-525,80	-100,00
61113000 - Abonnement adi compta	4 586,00	1 777,00	2 809,00	158,08
61113500 - Abonnement cegid web exper	3 151,50	1 063,00	2 088,50	196,47
61114000 - Sous-traitance comptable	6 309,00	15 974,55	-9 665,55	-60,51
61115000 - St/trait archivage	3 221,28	3 536,28	-315,00	-8,91
61320061 - Location bureaux - sci des sat	60 198,00	60 013,00	185,00	0,31
61350065 - Location mach a affranchi	286,23	283,38	2,85	1,01
61355000 - Collecte poste	1 704,50	1 673,00	31,50	1,88
61400060 - Charges locat copro cda	13 077,00	9 850,00	3 227,00	32,76
61410061 - Ch copropriete sci des satellit	2 963,24	4 304,43	-1 341,19	-31,16
61500060 - Nettoyage locaux	7 359,58	9 017,06	-1 657,48	-18,38
61560000 - Assist maintenance inform	450,00	795,00	-345,00	-43,40
61563255 - Maintenance imprimante	4 367,79	4 407,11	-39,32	-0,89
61565050 - Maintenance copieur ricoh	393,87	787,49	-393,62	-49,98
61600090 - Assurance rc	1 794,00	2 483,00	-689,00	-27,75
61620060 - Multirisque locaux	1 005,65	967,87	37,78	3,90
61620061 - Assur multirisque cegid	152,40	152,00	0,40	0,26
61810070 - Documentation generale	7 309,64	7 993,08	-683,44	-8,55
61851070 - Formation	6 882,62	11 935,32	-5 052,70	-42,33
61852000 - Seminaire	3 733,40	5 846,30	-2 112,90	-36,14
62260055 - Honoraires informatiques	8 188,10	8 887,50	-699,40	-7,87
62261000 - Refact salaire standard	8 625,00	9 335,50	-710,50	-7,61
62262000 - Refact ch soc standard	2 668,00	2 544,50	123,50	4,85
62265190 - Prestations direction	37 321,11	38 336,35	-1 015,24	-2,65
62266000 - Prestations direction cma	145 182,60	145 018,00	164,60	0,11
62270090 - Frais d'actes	346,52	44,69	301,83	675,39
62271090 - Frais de recrutement	7 046,00	1 257,00	5 789,00	460,54
62280090 - Frais coursier	28,70	66,00	-37,30	-56,52
62310000 - Annonces et insertions	398,00	2 071,95	-1 673,95	-80,79
62342080 - Cadeaux clients et autres	334,69		334,69	
62342090 - Cadeaux au personnel		269,65	-269,65	-100,00
62510000 - Depla.missions receptions	1 158,29	1 324,64	-166,35	-12,56
62510090 - Debours non refactures	1 617,88	1 376,38	241,50	17,55
62579990 - Frais de reception cabine	2 215,34	1 435,54	779,80	54,32
62610051 - Telephone	2 945,09	3 020,24	-75,15	-2,49
62610055 - Ligne tse	2 630,99	2 625,60	5,39	0,21
62630065 - Machine affranchir/timbre	6 036,09	5 180,72	855,37	16,51
62700090 - Services bancaires	2 445,02	2 396,26	48,76	2,03
62710090 - Teletrans etebac	1 778,88	1 833,71	-54,83	-2,99
62810090 - Clients frais de greffe	434,54	284,85	149,69	52,55
62811090 - Cotisation ordre	4 434,80	3 023,00	1 411,80	46,70
62815000 - Cotisation crowe horwath	11 141,00	10 186,00	955,00	9,38
62820000 - Cotisation réseau entreprendr	1 800,00	1 800,00		
	412 970,91	411 205,93	1 764,98	0,43
Impôts, taxes et vers. assim.				
63120000 - Taxe d'apprentissage	3 500,95	3 198,12	302,83	9,47
63330000 - Formation continue (organism	18 945,31	12 131,13	6 814,18	56,17
63511000 - C.e.t.	2 535,00	3 206,00	-671,00	-20,93
63512060 - Taxe fonciere	4 531,00	4 338,00	193,00	4,45
	29 512,26	22 873,25	6 639,01	29,03
Salaires et Traitements				
64110000 - Salaires appointements	529 746,22	484 712,65	45 033,57	9,29

Compte de résultat détaillé

64111090 - Remunerations stagiaires	1 915,20	4 988,40	-3 073,20	-61,61
64113000 - Primes apport collab	1 617,00	-1 106,00	2 723,00	-246,20
64120000 - Conges payes	2 800,00	-900,00	3 700,00	-411,11
64130000 - Prov RTT	7 000,00		7 000,00	
64140000 - Indemnites de transport	506,40	427,50	78,90	18,46
	543 584,82	488 122,55	55 462,27	11,36
Charges sociales				
64510000 - Cotisations à l'urssaf	167 237,59	153 467,27	13 770,32	8,97
64511100 - Urssaf forfait social	8 818,00	8 190,00	628,00	7,67
64523000 - Chg pat prévoyance cadre	3 975,29	3 879,25	96,04	2,48
64531000 - Chg pat ag2r	34 357,84	28 368,39	5 989,45	21,11
64532200 - Charg pat retraite cadre		3 319,72	-3 319,72	-100,00
64550000 - Cotisations mutuelle	2 646,28	1 238,93	1 407,35	113,59
64560000 - Cotisations prévoyance nc	2 283,45	1 810,45	473,00	26,13
64590000 - Chg sociales sur primes	680,00	-465,62	1 145,62	-246,04
64593000 - Chg soc sur cp	1 120,00	-360,00	1 480,00	-411,11
64594000 - Charges sociales sur RTT	2 800,00		2 800,00	
64751090 - Medecine du travail	1 317,50	1 224,00	93,50	7,64
64754090 - Tickets restaurant	18 870,00	13 962,00	4 908,00	35,15
64755090 - Frais / tickets restauran	2,65	183,48	-180,83	-98,56
64850000 - Interessement des salarie	34 938,00	32 821,00	2 117,00	6,45
64900000 - Crédit d'impôt compétitivité en	-24 548,00	-22 335,00	-2 213,00	9,91
	254 498,60	225 303,87	29 194,73	12,96
Amortissements et provisions				
68112000 - Dotation amort biens corp	12 134,49	11 785,85	348,64	2,96
68174000 - Dot prov depr clients	3 742,96	5 325,33	-1 582,37	-29,71
	15 877,45	17 111,18	-1 233,73	-7,21
Autres charges				
65400000 - Pertes sur creances irrec	10 720,02	9 269,00	1 451,02	15,65
65410000 - Pertes sur créance irrec 20 %	3 079,40	4 661,00	-1 581,60	-33,93
65800000 - Charges diverses gestion cou	76,63	82,26	-5,63	-6,84
	13 876,05	14 012,26	-136,21	-0,97
Total	**1 275 659,94**	**1 180 759,14**	**94 900,80**	**8,04**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**112 578,05**	**101 886,62**	**10 691,43**	**10,49**
Opérations en commun				
65550000 - Quote part résultat sci satellit	-9 443,00	-15 024,00	5 581,00	-37,15
	-9 443,00	**-15 024,00**	**5 581,00**	**-37,15**
Produits financiers				
76100000 - Produits de participations	13 000,00		13 000,00	
	13 000,00		**13 000,00**	
Charges financières				
66120091 - Interet sbcic le haillan	111,86	266,70	-154,84	-58,06
66130000 - Interet emprunt cegid	361,80		361,80	
	473,66	**266,70**	**206,96**	**77,60**
RESULTAT FINANCIER	**12 526,34**	**-266,70**	**12 793,04**	**NS**
RESULTAT COURANT	**115 661,39**	**86 595,92**	**29 065,47**	**33,56**

Compte de résultat détaillé

	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	Variations absolues (exercice)	Var. abs. (%)
Charges exceptionnelles				
67181000 - Charges exceptionnelles	2 994,00	479,00	2 515,00	525,05
	2 994,00	**479,00**	**2 515,00**	**525,05**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 994,00	-479,00	-2 515,00	525,05
Participation des salariés aux résultats				
69100000 - Participation salaries	9 152,00	8 131,00	1 021,00	12,56
	9 152,00	8 131,00	1 021,00	12,56
Impôts sur les bénéfices				
69500000 - Impots sur les benefices	23 143,00	20 653,00	2 490,00	12,06
69950000 - Crédit d'impôt	-1 080,00	-3 024,00	1 944,00	-64,29
	22 063,00	17 629,00	4 434,00	25,15
BENEFICE OU PERTE	81 452,39	60 356,92	21 095,47	34,95

ETATS FINANCIERS 2017

Période du 01/07/2016 au 30/06/2017

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2017

01/07/2016	30/06/2017	X

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SARL FIDEREX	
SIRET 4 2 3 6 2 4 2 5 3 0 0 0 2 1	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**
6-8 AVENUE DES SATELLITES CS90041 33187 LE HAILLAN CEDEX	

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées: Activités comptables — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 **Résultat fiscal** — Bénéfice imposable à 33,1/3 %: 69 437 — Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*: — Déficit: 0

2 **Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 % — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long teme imposables à 0% — PV exonérées art. 238*quindecies*

3 **Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* — Jeunes entreprises innovantes — Zones franches urbaines — Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* — Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* — Autres dispositifs — Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotées — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou – selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 **Option pour le crédit d'impôt outre-mer :**

Dans le secteur productif, art. 244 quater W — Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné — Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

– du professionnel de l'expertise comptable : Fiderex
6-8 AVENUE DES SATELLITES 33187 LE HAILLAN CEDEX *Tél.*:05.57.92.54.99

– du conseil : *Tél :*

– de l'association agréée : *Tél :*

– N° d'agrément de l'AA :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2017

Montant global brut des distributions[1]	Payées par la société elle-même	a	60 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)[2]					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus[3]					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI[4]					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	
Montant des revenus répartis [5]					**Total (a à h)**	60 000

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L. : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, rembourse-ments forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés[a]		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages[b]		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FIDEREX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 6-8 AVENUE DES SATELLITES 33187 LE HAILLAN CEDEX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 42362425300021 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/06/2017

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 857	AG 8 857	
	Fonds commercial (1)	AH	411 114	AI	411 114
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	77 736	AU 50 764	26 972
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	19 800	CV	19 800
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	340	BG	340
	Autres immobilisations financières*	BH	14 683	BI	14 683
	TOTAL (II)	BJ	532 531	BK 59 621	472 910
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP	23 918	BQ	23 918
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	447 605	BY 21 167	426 437
	Autres créances (3)	BZ	53 483	CA	53 483
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	101 137	CG	101 137
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	239	CI	239
	TOTAL (III)	CJ	626 383	CK 21 167	605 215
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 158 915	IA 80 789	1 078 125

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 340 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL FIDEREX — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 142 500)	DA	142 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	14 250
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	106 042
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	81 452
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	344 244
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 087
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	78 073
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	82 331
	Dettes fiscales et sociales	DY	291 716
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 456
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	278 215
	TOTAL (IV)	EC	733 880
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 078 125

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	733 880
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	26

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FIDEREX — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	1 314 346	FH	2 232	FI	1 316 578	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 314 346	FK	2 232	FL	1 316 578	
	Production stockée*					FM	(4 498)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	855	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	40 458	
	Autres produits (1) (11)					FQ	34 843	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 388 237	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 339	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	412 970	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 512	
	Salaires et traitements*					FY	543 584	
	Charges sociales (10)					FZ	254 498	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements*					GA	12 134	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 742	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	13 876	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 275 659	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	112 578	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	9 443	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	13 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	13 000	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	473	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	473	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	12 526	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	115 661	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous [x]

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature []

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.
Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL FIDEREX — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 994
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 994
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 994)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	9 152
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	22 063
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 401 237
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 319 785
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	81 452

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	24 883
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 994	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous [X]

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 994
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	2 994
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL FIDEREX — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	419 972	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	26 850	KW		KX	1 390
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*			KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	64 846	LC		LD	3 350
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	91 696	LO		LP	4 740
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	19 800	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	14 683	IU		IV	340
	TOTAL IV			LQ	34 483	LR		LS	340
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	546 151	ØH		ØJ	5 080

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	419 972	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	28 240	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	18 699	MT	49 496	MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	18 699	NH	77 736	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	19 800	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	15 023	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	34 823	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	18 699	ØL	532 531	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2017
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/06/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL FIDEREX

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL FIDEREX — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	8 857	PF		PG		PH	8 857
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	10 290	QE	2 694	QF		QG	12 985
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	47 038	QM	9 439	QN	18 699	QO	37 779
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	57 329	QV	12 134	QW	18 699	QX	50 764
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	66 186	ØP	12 134	ØQ	18 699	ØR	59 621

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL FIDEREX — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	32 999	6U	3 742	6V	15 574	6W	21 167
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	32 999	TY	3 742	TZ	15 574	UA	21 167
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	32 999	UB	3 742	UC	15 574	UD	21 167
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	3 742	UF	15 574		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FIDEREX — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	340	UR	340	US	
	Autres immobilisations financières	UT	14 683	UV		UW	14 683
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	25 357		25 357		
	Autres créances clients	UX	422 247		422 247		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	963		963		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	23 138		23 138		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	13 159		13 159		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	13 000		13 000		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 222		3 222		
	Charges constatées d'avance	VS	239		239		
	TOTAUX	VT	516 350	VU	501 667	VV	14 683
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD	700				
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	360				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	26	26		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 061	1 061		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	82 331	82 331		
Personnel et comptes rattachés		8C	123 040	123 040		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	73 428	73 428		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	88 397	88 397		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	6 850	6 850		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	78 073	78 073		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 456	2 456		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	278 215	278 215		
TOTAUX		VY	733 880	VZ 733 880		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 277			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2017

Désignation de l'entreprise : SARL FIDEREX — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 30/06/2017

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	81 452
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	9 152	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	9 152
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		– imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus-values nettes à court terme					WN	
		– Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	1 800
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	92 404

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS				
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT				
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	8 132			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV				
		– imposées au taux de 0 %					WH				
		– imposées au taux de 19%					WP				
		– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW				
		– imputées sur les déficits antérieurs					XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	650		)	XA	12 350			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY				
	Majoration d'amortissement*						XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* — Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5		XF	
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 *undecies*)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA			
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)			XG	2 485
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2	
								TOTAL II		XH	22 967

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	69 437
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	69 437
		XO	

Cegid Group

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SARL FIDEREX

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Mécénat	1 800

Cegid Group

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

N° 2058-A

Désignation

SARL FIDEREX

II - DEDUCTIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
Excédent des crédits d'impôts sur l'IS de l'exercice	2 485

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP **N° 2058-B 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL FIDEREX — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)	K5	
Déficits reportables (différence K4–K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	71 120

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
PARTICIPATION	9D	9 152	9E	8 132
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	9 152 ▼ ligne WI	YO	8 132 ▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

(art. L3113–1 et L3211–1 du code des Transports) (case à cocher) — XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL FIDEREX — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			Affectations aux réserves – Réserve légale	ZB		
				Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	356	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	60 356		Dividendes	ZE	60 000	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	60 356		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	60 356	

DISTRIBUTIONS (Article 235*ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance	YT		42 258
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		78 228
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		209 406
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 16 010)	ST		83 077
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		412 970
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		2 535
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)	9Z		26 977
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		29 512
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY		284 448
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		85 906
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *	ØB		506 775
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	– Effectif moyen du personnel * (*dont* : apprentis : handicapés) :	YP		18
	– Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%
	– Numéro du centre de gestion agréé * XP — Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*	RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FIDEREX — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1	Port DELL D530 FRA 15/07/2008	1 188		1 188		
	2	POSTES CAH NAF LA BUREAUT 26/06/2009	1 834		1 834		
	3	3 PORT DELL E6500-CMA- 5 ET 14/10/2009	3 885		3 885		
	4	4 HP PROBOOK4520 -FAC-FRB-A 04/10/2010	4 207		4 207		
	5	LAB33 9PC ESPRIMO P5720 28/12/2007	7 584		7 584		
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 16 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP **N° 2059-B 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FIDEREX — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP **N° 2059-C 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FIDEREX — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5 %(1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat del'exercice (article 219 I a *sexies*–0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*–0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 %(1) ⑤	⑥	col ⑦= ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus–values et les moins–values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP **N° 2059-D 2017**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL FIDEREX — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(16) **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFiP **N° 2059-E 2017**

Désignation de l'entreprise : SARL FIDEREX — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/07/2016 et clos le : 30/06/2017 Durée en nombre de mois : 12

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue – Biens	OB	
Production vendue – Services	OC	1 316 578
Production stockée	OD	(4 498)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	855
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	34 843
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	24 819
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	1 372 599

II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	5 339
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	350 782
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	13 876
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	369 998

III Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL I - TOTAL 2	OG	1 002 601

IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	1 002 601

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		1 341 398

Période de référence	GY	0	1	/	0	7	/	2	0	1	6	GZ	3	0	//	0	6	/	2	0	1	7
Date de cessation												HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2059-F 2017**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/06/2017 N° SIRET 4 2 3 6 2 4 2 5 3 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL FIDEREX

ADRESSE (voie) 6-8 AVENUE DES SATELLITES

CODE POSTAL 33187 VILLE LE HAILLAN CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	9 500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination DUPOUY ET ASSOCIES

N° SIREN (si société établie en France) 463200725 % de détention 99.98 Nb de parts ou actions 9 499

Adresse : N° 6-8 Voie AVENUE DES SATELLITES

Code Postal 33187 Commune LE HAILLAN CEDEX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** DGFiP **N° 2059-G 2017**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/06/2017 N° SIRET 42362425300021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL FIDEREX

ADRESSE (voie) 6-8 AVENUE DES SATELLITES

CODE POSTAL 33187 VILLE LE HAILLAN CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 | 2

Forme juridique SCI Dénomination DES SATELLITES
N° SIREN (si société établie en France) 539401448 % de détention 30.00
Adresse : N° 6-8 Voie AVENUE DES SATELLITES
Code Postal 33185 Commune LE HAILLAN Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination PAIE CONSEIL ET SOLUTIONS
N° SIREN (si société établie en France) 808127260 % de détention 65.00
Adresse : N° 6-8 Voie AVENUE DES SATELLITES
Code Postal 33187 Commune LE HAILLAN CEDEX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale des Finances Publiques

N° 2067 (2017)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL FIDEREX — du 01/07/2016

Adresse 6-8 AVENUE DES SATELLITES 33187 LE HAILLAN CEDEX — au 30/06/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	MONSIEUR BARON FREDERIC ADJOINT DE DIRECTION	84, RESIDENCE LES SABLONS 33160 ST MEDARD EN JALLES
2	MONSIEUR CHELET FABRICE CHEF DE MISSION	306, RUE DES ACACIAS 33290 LE PIAN MEDOC
3	MONSIEUR VIGUES LIONEL CHEF DE MISSION	17, Ter AVENUE LEON BLUM 33440 AMBARES ET LAGRAVE
4	MADAME GENSOUS INGRID JURISTE	139, AVENUE ARISTIDE BRIAND 33110 LE BOUSCAT
5	MADAME BROUSTAUT JULIE CHEF DE MISSION	14, RUE SEGUIN 33320 EYSINES
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	52 630				52 630	1 047			53 677
2	46 558				46 558	3 183			49 741
3	43 004				43 004	2 228			45 232
4	43 475				43 475	208			43 683
5	38 394				38 394	554			38 948
6									
7									
8									
9									
10									
**	224 061				224 061	7 220			231 281

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	334
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	2 215
Total	2 550

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
– de l'exercice 2017.. (total col. 9 + total col. 10) ❿	233 831	– de l'exercice 2017.. ❿	69 437
– de l'exercice précédent ❿		– de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire

À LE HAILLAN CEDEX, le 21/09/2017

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Group

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SARL FIDEREX
423624253 IS1

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé	Néant	
	PME au sens communautaire	X
Désignation et n° siren de la société tête de groupe	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	24 548
Réduction d'impôt au titre du mécénat	1 080

Réduction d'impôt en faveur du mécenat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	409 137
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141–30 du code du travail	
Quote–part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Cegid Group

FIDEREX
Société à responsabilité limitée
au capital de 142.500 euros
Siège social : 6-8, Avenue des Satellites - Parc Sextant Bât B
33185 LE HAILLAN

423 624 253 RCS BORDEAUX

* * * * *

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

Chères associées,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2017, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

Situation et activité de la Société – Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 :

- Le chiffre d'affaires net s'est élevé à 1.316.578,70 euros contre 1.212.581,16 euros pour l'exercice précédent soit une variation de + 8,58 % ;

- Le total des produits d'exploitation s'élève à 1.388.237,99 euros contre 1.282.645,76 euros pour l'exercice précédent soit une variation de + 8,23 % ;

- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1.275.659,94 euros contre 1.180.759,14 euros pour l'exercice précédent soit une variation de + 8,04 % ;

Le résultat d'exploitation ressort à 112.578,05 euros contre 101.886,62 euros pour l'exercice précédent soit une variation de + 10,49 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 543.584,82 euros contre 488.122,55 euros pour l'exercice précédent soit une variation de + 11,36 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 254.498,60 euros contre 225.303,87 euros pour l'exercice précédent soit une variation de + 12,96 %.

Compte tenu d'un résultat financier de 12.526,34 euros (contre un résultat de – 266,70 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 115.661,39 euros contre 86.595,92 euros pour l'exercice précédent soit une variation de + 33,56 %.

Compte tenu :

- des éléments ci-dessus relatés,
- d'une perte exceptionnelle de 2.994,00 euros,
- de la participation des salariés comptabilisée à hauteur de 9.152,00 euros,
- de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 23.143,00 euros,
- d'un crédit d'impôt de 1.080,00 euros,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 81.452,39 euros contre bénéfice net de 60.356,92 euros au titre du précédent exercice soit une variation de + 34,95 %.

Au 30 juin 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.078.125,47 euros contre 996.702,68 euros pour l'exercice précédent soit une variation de + 8,17 %.

Situation de la Société à la date du présent rapport

La société poursuit normalement son activité sur l'exercice en cours.

Évolution prévisible - Perspectives d'avenir

Les résultats de notre Société sont conformes à nos prévisions et budgets d'exploitation.

L'activité de notre société devrait se maintenir à un niveau comparable à celui de l'exercice écoulé, tant en terme de chiffre d'affaires que de résultat. Il convient néanmoins de rester vigilant quant à l'évolution du contexte économique et financier local et national dont la société et ses clients dépendent.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 81.452,39 euros de la manière suivante :

ORIGINE :	
- Résultat net comptable bénéficiaire :	81.452,39 euros
AFFECTATION :	
- A titre de dividende, la somme brute de :	81.225,00 euros
- Au compte « Autres Réserves », la somme de :	227,39 euros
TOTAL :	81.452,39 euros

Le dividende serait versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est éligible à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués antérieurement

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention ci-après des sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices (en euros) :

Exercice	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2014
Dividende brut total	60.000,00	60.000,00	57.950,00
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	60.000,00	60.000,00	57.950,00
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	0	0	0
Dividende assujetti au prélèvement non libératoire (Article 117-quater du CGI)	0	0	0

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Conventions réglementées

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

* * * * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Gérance



FIDEREX
Société à responsabilité limitée
au capital de 142.500 euros
Siège social : 6-8, Avenue des Satellites - Parc Sextant Bât B
33185 LE HAILLAN

423 624 253 RCS BORDEAUX

* * * * *

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 OCTOBRE 2017

Extrait

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 60.356,92 euros de la manière suivante :

ORIGINE :	
- Résultat net comptable bénéficiaire :	81.452,39 euros
AFFECTATION :	
- A titre de dividende, la somme brute de :	81.225,00 euros
- Au compte « Autres Réserves », la somme de :	227,39 euros
TOTAL :	81.452,39 euros

Soit un dividende de 8,55 euros par part sociale.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention ci-après des sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices (en euros) :

Exercice	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2014
Dividende brut total	60.000,00	60.000,00	57.950,00
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	60.000,00	60.000,00	57.950,00
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	0	0	0
Dividende assujetti au prélèvement non libératoire (Article 117-quater du CGI)	0	0	0

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 OCTOBRE 2017

Extrait du procès-verbal

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 60.356,92 euros de la manière suivante :

ORIGINE :	
- Résultat net comptable bénéficiaire :	81.452,39 euros
AFFECTATION :	
- A titre de dividende, la somme brute de :	81.225,00 euros
- Au compte « Autres Réserves », la somme de :	227,39 euros
TOTAL :	81.452,39 euros

Soit un dividende de 8,55 euros par part sociale.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention ci-après des sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices (en euros) :

Exercice	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2014
Dividende brut total	60.000,00	60.000,00	57.950,00
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	60.000,00	60.000,00	57.950,00
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	0	0	0
Dividende assujetti au prélèvement non libératoire (Article 117-quater du CGI)	0	0	0

Droits de vote : ***9.500***
Voix pour : ***9.500***
Voix contre : ***0***
Abstentions : ***0***

Cette résolution, mise aux voix, est en conséquence adoptée

Certifié conforme,
La Gérance